Fondation ARCAD
Aide et Recherche en Cancérologie Digestive

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & Commissariat aux Comptes
27 rue des Laitières
94 300 – Vincennes

ALESCO SAS
16 Rue de Naples
75008 PARIS

Fondation ARCAD

Fondation reconnue d'utilité publique

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les administrateurs de la Fondation ARCAD,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 5 avril 2023

Pour la société ALESCO
Abdellah BADDOUH
Commissaire aux comptes

SARL ALESCO
Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes
16, rue de Naples
75008 PARIS
SIRET : 493 455 174 00018 - APE : 6920Z
Tél. : 01 41 74 84 00 - Fax : 01 41 74 84 09

Fondation ARCAD
Aide et Recherche en Cancérologie Digestive

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
27 rue des Laitières
94 300 – Vincennes

Fondation ARCAD
Aide et Recherche en Cancérologie Digestive

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Conseil d'Administration
de la Fondation ARCAD,
4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation A.R.C.A.D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fondation ARCAD
Aide et Recherche en Cancérologie Digestive

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de la Fondation

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant votre conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
27 rue des Laitières
94 300 – Vincennes

Fondation ARCAD
Aide et Recherche en Cancérologie Digestive

4, rue Kléber
92 300 - Levallois-Perret

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 avril 2023

Pour la société ALESCO
Abdellah BADDOUH
Commissaire aux comptes

SARL ALESCO
Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes
16, rue de Naples
75008 PARIS
SIRET : 493 455 174 00018 - APE : 6920Z
Tél. : 01 41 74 84 00 - Fax : 01 41 74 84 09

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
27 rue des Laitières
94 300 – Vincennes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 350	1 350		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 154	11 154		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 156	12 716	1 440	1 071
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 155		7 155	7 155
ACTIF IMMOBILISÉ	**33 815**	**25 220**	**8 595**	**8 226**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	560		560	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 350 655		1 350 655	1 325 471
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**3 396 487**		**3 396 487**	**3 277 033**
Charges constatées d'avance	**584**		**584**	**5 289**
ACTIF CIRCULANT	**4 748 286**		**4 748 286**	**4 607 793**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**4 782 102**	**25 220**	**4 756 881**	**4 616 018**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	1 100 175	1 100 175	1 100 175
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale			
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres			
Report à nouveau			2 102 188	1 993 970
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**10 284**	**108 218**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	CAPITAUX PROPRES		**3 212 647**	**3 202 363**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			
	- Charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit			
	- Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	- Fournisseurs et comptes rattachés		8 770	5 429
Dettes :	- Fiscales et sociales		47 526	31 475
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			1 487 937	1 376 751
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	EMPRUNTS ET DETTES		**1 544 234**	**1 413 655**
Écarts de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		**4 756 881**	**4 616 018**

Compte de résultat

Compte de résultat		Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :	- De biens				
	- De services				
Chiffre d'affaires net					
Production :	- Stockée				
	- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges					
Autres produits				954 268	715 730
	PRODUITS D'EXPLOITATION			**954 268**	**715 730**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				149 580	129 378
Impôts, taxes et versements assimilés				4 237	2 990
Salaires et traitements				205 223	149 237
Charges sociales				86 667	63 253
Dotations aux :	- Amortissements sur immobilisations			949	3 264
	- Dépréciations sur immobilisations				
	- Dépréciations sur actif circulant				
	- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				2 252	1 906
	CHARGES D'EXPLOITATION			**448 908**	**350 028**
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier				
	- Redevances de crédit-bail immobilier				
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**505 359**	**365 702**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré				**411 707**	**507 567**
Produits financiers					
Produits financiers de participation					
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				27 818	21 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	PRODUITS FINANCIERS			**27 818**	**21 600**
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	CHARGES FINANCIÈRES				
	RÉSULTAT FINANCIER			**27 818**	**21 600**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**121 470**	**-120 265**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	111 186	-228 483
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**111 186**	**-228 483**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-111 186**	**228 483**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**982 085**	**737 330**
TOTAL DES CHARGES	**971 801**	**629 113**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**10 284**	**108 218**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan de la Fondation A.R.C.A.D pour l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4.756.881,09 euros, et au compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice dégageant un excédent de 10.284,04 euros.

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou le compte de résultat de l'entité concernée sont présentés ci-après.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 *REGLES DE BASE*

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :
- Image fidèle,
- Continuité de l'exploitation,
- Comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Régularité,
- Sincérité,
- Prudence,
- Indépendance des exercices.

2.2 *REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS*

Les comptes annuels de la Fondation A.R.C.A.D. ont été présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2.2.1. METHODES D'EVALUATION

2.2.1.1 Méthode des coûts historiques

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante (euros). Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2.1.2 Actif immobilisé

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation des ces actifs.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles		
- Logiciels	2 ans	Linéaire
- Site Internet	3 ans	Linéaire
b) Immobilisations corporelles		
- Matériel de bureau	3 ans	Linéaire

2.2.1.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les charges enregistrées au cours de l'exercice mais qui correspondent à des achats de biens ou services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

2.2.1.4 Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette évaluation est effectuée au cas par cas sur les créances douteuses ou litigieuses.

2.2.1.5 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banques et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.2.1.6 Provisions pour risques et charges

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque est identifié et jugé comme probable dans sa réalisation par la décision.

2.2.2. CHANGEMENT DE METHODE

Néant.

III – NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

3.1 *BILAN ACTIF*

3.1.1. IMMOBILISATIONS

L'actif de la fondation évolue de la manière suivante en valeur brute :

En K€	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	31/12/2022
- Incorporelles	12,5			12,5
- Corporelles	12.8	1.4		14.2
- Financières	7.1			7.1
Actif immobilisé	**32.4**			**32.4**

Les autres actifs utilisés par la fondation sont mis à sa disposition gracieusement.

3.1.2. PLACEMENTS

- **Disponibilités sur dotation des fondateurs**

En K€	31/12/2022
- Assurance vie	1.350,7
- Autres placements	0
- Provisions	0
Total	**1 350,7**

- **Autres disponibilités**

En K€	31/12/2022
- Comptes courants	60,9
- Livret d'épargne	3.335,4
- Compte à terme	0
Total	**3.396**

3.1.3. AUTRES ACTIFS

Néant.

3.2 *BILAN PASSIF*

3.2.1. FONDS PROPRES DE LA FONDATION

En K€	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
- Dotation fondateurs	1.061,0			1.061,0
- Dévolution GCC	39,2			39,2
- Report	1 993.9	108.2		2 102.2
- Excédent de l'exercice	108.2	10.3	108.2	10.3
Fonds Propres	**3.202.3**			**3.212,7**

3.2.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

3.2.3. FONDS DEDIES

Cette rubrique enregistre à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par les donateurs ou testateurs à des programmes d'intervention définis par la Fondation, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ressources affectées non utilisées au 1er janvier 2022	**1.376,7**
Ressources affectées non utilisées au 31 décembre 2022	**1.487.9**

EMPLOIS	Emplois de 2022 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressouces collectées auprès du public utilisées en 2022	*RESSOURCES*	Ressources collectées sur 2022 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2022
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		**1 679 235**
1- MISSIONS SOCIALES	**554 349**	**359 451**	**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**434 683**	**434 683**
1.1. Réalisées en France	554 349	359 451	1.1. Dons et legs collectées	434 683	
- Actions réalisées directement	*204 779*	*32 381*	*- Dons manuels non affectés*	*285 573*	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	*349 570*	*327 070*	*- Dons manuels affectées*	*134 569*	
			- Legs et autres libéralités non affectés	*14 541*	
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	*- Legs et autres libéralités affectés*		
- Actions réalisées directement	*0*	*0*			
- Versements à l'organisme central ou d'autres organismes	*0*	*0*	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**15 662**	**0**	**2- AUTRES FONDS PRIVES**	**519 582**	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	*15 662*	*0*	**3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**0**	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			**4- AUTRES PRODUITS (1)**	**27 820**	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**290 603**	**0**			
		359 451			
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	**860 614**		**I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE**	**982 085**	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS			**II. REPRISE DES PROVISIONS**		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	**1 487 937**		**III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS**	**1 376 751**	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		**-111 186**
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	**121 470**		**V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
V. TOTAL GENERAL	**2 470 021**		**VI. TOTAL GENERAL**	**2 470 021**	**323 497**
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		359 451	**VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**		359 451
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 643 281

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et d'autres charges			Dons en nature	0	
Total	**0**		Total	**0**	

(1) résultat financier du compte de résultat hors dotations et reprises de provisions.